

Prison Bonne-Nouvelle :
les élus attirent de nouveau l'attention du Garde des Sceaux sur la situation extrêmement préoccupante de la maison d'arrêt de Rouen et demandent un point d'étape clair sur la rénovation de 30M€ annoncée

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Florence HÉROUIN-LÉAUTEY, Députée de la Seine-Maritime, Gérard LESEUL, Député de la Seine-Maritime et Didier MARIE, Sénateur de la Seine-Maritime ont interpellé à l'occasion de la journée de mobilisation syndicale, par courrier, Gérald Darmanin, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, concernant la situation extrêmement préoccupante de la maison d'arrêt Bonne-Nouvelle à Rouen. À de nombreuses reprises les élus ont alerté et un courrier lui avait été envoyé, sur le même sujet, en février 2025. Le 12 mai 2025, lors d'un déplacement à Rouen, une enveloppe de 30 millions d'euros pour engager la rénovation de la maison d'arrêt avait été annoncée par Gérald Darmanin. Cette annonce a suscité un espoir légitime. Des éléments sur la mise en œuvre progressive des travaux de sécurisation, de maintenance et de remise à niveau du site ont été apportés par le ministère de la Justice au Sénat cependant, ils ne permettent pas aujourd'hui d'identifier de manière suffisamment lisible et stabilisée la trajectoire globale de transformation de l'établissement, ni surtout le calendrier consolidé de déploiement de l'enveloppe financière attribuée. Dans ce contexte, les élus demandent à obtenir un point d'étape formalisé et une visibilité complète sur la suite du programme de réhabilitation engagé.

Courrier de Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Florence HÉROUIN-LÉAUTEY, Députée de la Seine-Maritime, Gérard LESEUL, Député de la Seine-Maritime et Didier MARIE, Sénateur de la Seine-Maritime à Gérald Darmanin, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice :

« Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons de nouveau appeler votre attention sur la situation extrêmement préoccupante de la maison d'arrêt Bonne-Nouvelle à Rouen.

Depuis plusieurs années, élus, personnels pénitentiaires, avocats et parlementaires alertent sur l'état de dégradation avancé de cet établissement ouvert en 1860. Infiltrations d'eau, moisissures, fissures structurelles, chutes de plâtre, dégradation des installations : les désordres constatés à répétition affectent durablement le bâti et ont conduit à des fermetures ponctuelles de cellules et d'espaces de détention.

Les conséquences sont graves pour les personnes détenues comme pour les personnels pénitentiaires, qui exercent leur mission dans des conditions devenues extrêmement difficiles. Une société se juge aussi à l'état de ses prisons. Aujourd'hui, celle de Rouen ne rend pas honneur à la République.

Nous avons alerté à de nombreuses reprises. À l'issue d'une visite sur site, nous avons qualifié cette situation pour ce qu'elle est : un cloaque indigne de la République.

Le 12 mai 2025, lors de votre déplacement à Rouen, vous avez annoncé une enveloppe de 30 millions d'euros pour engager la rénovation de la maison d'arrêt. Cette annonce a suscité un espoir légitime.

La réponse apportée par le ministère de la Justice au Sénat (question n°03142 publiée au Journal officiel du Sénat du 21 août 2025) apporte des éléments sur la mise en œuvre progressive de travaux de sécurisation, de maintenance et de remise à niveau du site, ainsi que sur une programmation de certaines opérations techniques à court et moyen terme.

Ces éléments témoignent d'un travail engagé, que nous prenons en considération. Cependant, ils ne permettent pas aujourd'hui d'identifier de manière suffisamment lisible et stabilisée la trajectoire globale de transformation de l'établissement, ni surtout le calendrier consolidé de déploiement de l'enveloppe annoncée de 30 millions d'euros.

Dans ce contexte, nous souhaitons obtenir un point d'étape formalisé et une visibilité complète sur la suite du programme de réhabilitation engagé.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous transmettre :

- *le programme détaillé des travaux engagés et à venir sur la maison d'arrêt de Rouen ;*
- *la ventilation précise et actualisée de l'enveloppe de 30 millions d'euros annoncée le 12 mai 2025 ;*
- *les modalités de suivi du chantier.*

Dans la France du XXI^e siècle, sous la Ve République, une telle situation impose une exigence de transparence, de planification et de suivi dans la durée, en lien étroit avec les élus locaux.

La prison est un lieu de privation de liberté, mais elle ne peut en aucun cas être un lieu d'indignité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération. »

Contact presse

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05



Monsieur Gérard DARMANIN
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
13 place Vendôme
75001 Paris

Rouen, le 27 avril 2026

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons de nouveau appeler votre attention sur la situation extrêmement préoccupante de la maison d'arrêt Bonne-Nouvelle à Rouen.

Depuis plusieurs années, élus, personnels pénitentiaires, avocats et parlementaires alertent sur l'état de dégradation avancé de cet établissement ouvert en 1860. Infiltrations d'eau, moisissures, fissures structurelles, chutes de plâtre, dégradation des installations : les désordres constatés à répétition affectent durablement le bâti et ont conduit à des fermetures ponctuelles de cellules et d'espaces de détention.

Les conséquences sont graves pour les personnes détenues comme pour les personnels pénitentiaires, qui exercent leur mission dans des conditions devenues extrêmement difficiles. Une société se juge aussi à l'état de ses prisons. Aujourd'hui, celle de Rouen ne rend pas honneur à la République.

Nous avons alerté à de nombreuses reprises. À l'issue d'une visite sur site, nous avons qualifié cette situation pour ce qu'elle est : un cloaque indigne de la République.

Le 12 mai 2025, lors de votre déplacement à Rouen, vous avez annoncé une enveloppe de 30 millions d'euros pour engager la rénovation de la maison d'arrêt. Cette annonce a suscité un espoir légitime.

La réponse apportée par le ministère de la Justice au Sénat (question n°03142 publiée au Journal officiel du Sénat du 21 août 2025) apporte des éléments sur la mise en œuvre progressive de travaux de sécurisation, de maintenance et de remise à niveau du site, ainsi que sur une programmation de certaines opérations techniques à court et moyen terme.

Ces éléments témoignent d'un travail engagé, que nous prenons en considération. Cependant, ils ne permettent pas aujourd'hui d'identifier de manière suffisamment lisible et stabilisée la trajectoire globale de transformation de l'établissement, ni surtout le calendrier consolidé de déploiement de l'enveloppe annoncée de 30 millions d'euros.

Dans ce contexte, nous souhaitons obtenir un point d'étape formalisé et une visibilité complète sur la suite du programme de réhabilitation engagé.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous transmettre :

- le programme détaillé des travaux engagés et à venir sur la maison d'arrêt de Rouen ;
- la ventilation précise et actualisée de l'enveloppe de 30 millions d'euros annoncée le 12 mai 2025 ;
- les modalités de suivi du chantier.

Dans la France du XXI^e siècle, sous la Ve République, une telle situation impose une exigence de transparence, de planification et de suivi dans la durée, en lien étroit avec les élus locaux.

La prison est un lieu de privation de liberté, mais elle ne peut en aucun cas être un lieu d'indignité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maire de Rouen
Président de la Métropole Rouen Normandie



Gérard LESEUL
Député de la Seine-Maritime



Florence HÉROUIN-LÉAUTEY
Députée de la Seine-Maritime



Didier MARIE
Sénateur de la Seine-Maritime

